

# Lutte anti-blanchiment et prévention du financement du terrorisme

## Objectifs pédagogiques :

- **Décrypter le cadre réglementaire de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.**
- **Être capable d'identifier les clients personnes morales et leurs bénéficiaires effectifs.**
- **Avoir les bons réflexes face aux risques de LCB / FT et savoir les évaluer.**
- **Utiliser les outils internes de prévention des risques et de détection des opérations atypiques.**
- **Remonter un doute sur une opération et connaître le circuit de déclaration de soupçon dans l'entreprise.**

## Prérequis :

- Aucun prérequis nécessaire

## Public concerné :

- Fonctions commerciales, administratives des établissements bancaires et financiers ; commerçants

## Durée :

- 2 jours (14 heures)

## Dates et lieux :

- Intervention nationale
- Bâtiment conforme aux normes d'accessibilité
- Voir planning sur notre site internet ou nous consulter
- Entrée et sortie permanente



## Intervenant :

- Cette formation est animée par un consultant formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par KTB.

## Modalités d'évaluation des acquis :

- **Avant** : Questionnaire de positionnement
- **Pendant** : Mise en situation évaluée
- **Après** : Questionnaire d'auto-évaluation
- Suivi de l'exécution par une feuille de présence émargée par 1/2 journée par les stagiaires et le formateur
- Attestation de formation et certificat de réalisation

## 1. Décrypter le cadre réglementaire et notions clés

- L'argent sale, contexte et chiffres clés.
- Définition de la LCB-FT.
- Mécanismes du blanchiment : illustrations.
- Qualification du délit de blanchiment.
- Le cadre institutionnel international : GAFI
- Le cadre européen de la LCB-FT : historiques des Directives, IVème, Vème et VIème Directives.
- La fraude fiscale FATCA et CRS.
- Le dispositif de gel des avoirs.

## 2. Se prémunir contre le risque de blanchiment et de fraude fiscale

- Un contrôle accru de la connaissance des clients (KYC).
- Les obligations de vigilance.
- Entrée et suivi de la relation d'affaire.
- Le bénéficiaire effectif.
- Méthodologie de classification des clients selon le risque.
- Identifier la fraude fiscale.

## 3. Sécuriser vos dispositifs de prévention, de contrôle et de traçabilité

- Le choix et la mise en place d'un dispositif.
- La déclaration de soupçons auprès de TRACFIN.
- Les opérations de transmission de fonds (COSI).
- Les procédures et les outils de vigilance à mettre en place.

## 4. Prévenir le risque de sanctions

- Le périmètre de la responsabilité du banquier.
- Les responsabilités et les limites.
- La nature des sanctions.

## Modalités et moyens pédagogiques :

- Formation en distanciel ou en présentiel
- Formation en intra ou en inter
- Formation individuelle ou collective
- Mise en place par le formateur de travaux pratiques, quizz et des mises en situations (jeux de rôle)
- En fonction des formations, les moyens pédagogiques sont les suivants :
  - Supports de cours et exercices
  - Distanciel : travail sur ordinateur (Mac ou PC), connexion internet, fibre, partage des supports de travail via Teams ou Zoom
  - Présentiel : travail sur tableau blanc ou paperboard, partage des supports sur écrans et sur tableau blanc
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap

## A l'issue de cette formation, les apprenants seront capables de :

Décrypter le cadre réglementaire de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ; Être capable d'identifier les clients personnes morales et leurs bénéficiaires effectifs ; Avoir les bons réflexes face aux risques de LCB / FT et savoir les évaluer ; Utiliser les outils internes de prévention des risques et de détection des opérations atypiques ; Remonter un doute sur une opération et connaître le circuit de déclaration de soupçon dans l'entreprise

**TARIF : 1550€ NET DE TAXES**  
Tarif intra-entreprises sur demande

Mis à jour le 25/08/2026